



L'Evêque de Metz

E/2014/171

**Aux Intervenants en Enseignement Religieux  
Ecoles primaires de Moselle**

Chers amis,

Le Texte National pour l'Orientation de la Catéchèse en France, voté en novembre 2005 par les évêques de France, affirme entre autres : « Une action raisonnée de première annonce peut avantageusement se développer dans les départements et territoires français où l'existence d'un statut scolaire local ou des particularités du Code de l'éducation autorisent l'Eglise à organiser une présence dans l'espace scolaire qui peut aller jusqu'à des propositions d'annonce dans le cadre des horaires scolaires hebdomadaires » (pp. 84-85).

C'est le cas du département de la Moselle et c'est l'objet de la mission que l'Eglise vous confie.

Notre statut scolaire local est une chance pour les enfants de Moselle puisque nous avons la possibilité d'une première annonce de la foi à l'école.

Le présent Aide-Mémoire précise la nature exacte de votre intervention à l'école : il s'agit d'un enseignement religieux, distinct d'une catéchèse paroissiale (cf p.10 n°2). Le Projet Global de Catéchèse, promulgué le 23 octobre 2011, souligne que « l'enseignement religieux est une chance pour notre diocèse, un lieu de vraie proposition de la foi, différent et complémentaire de la catéchèse paroissiale » (PGC p.16). Je vous invite donc à avoir à cœur de vous situer pleinement dans votre responsabilité de première annonce, et à prendre part aux temps forts de l'enfance proposés dans le cadre paroissial.

Vous serez également attentifs à la nécessité : « que l'enseignement religieux à l'école apparaisse comme une discipline scolaire, avec la même exigence d'ordre et de rigueur qu'ont les autres disciplines. Il doit présenter le message et l'événement chrétien avec le même sérieux et la même profondeur que ceux mis en œuvre par les autres disciplines pour présenter leurs connaissances. A leur côté, il ne se situe pas comme une chose accessoire, mais comme l'élément d'un indispensable dialogue interdisciplinaire » (p.6 § d). Cela implique de votre part non seulement une formation initiale sérieuse, mais également une formation continue.

Votre désir bien légitime de proposer la foi aux enfants portera d'autant plus de fruits que vous saurez respecter ces règles fondamentales. Vous aurez à cœur de veiller aux bonnes relations avec tous les acteurs de l'école et de vivre votre engagement comme une chance pour la société, le vivre ensemble et l'Eglise.

Je vous remercie vivement de votre engagement si important au cœur d'une Eglise qui n'existe que pour proposer l'Evangile à tous, notamment aux enfants. Je compte sur le témoignage de votre foi, votre savoir-faire, votre amour du Christ et de son Eglise.

Le 15 juin 2014  
en la fête de la Sainte Trinité

  
+ Jean-Christophe LAGLEIZE  
évêque de Metz